



BULLETIN D'INFORMATIONS DU SERRP

AVRIL - JUIN 2025

© Vemap

Amélioration des conditions de vie à Diougop : L'ADM valide une nouvelle approche de gestion



L'Agence de Développement municipal (ADM) a organisé à Saly un atelier de trois jours pour valider la nouvelle stratégie de gouvernance et de gestion des Projets d'Investissement Communautaires (PIC), des Projets Socioéconomiques (PROSE) et des Equipements Collectifs (EC) du projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP). Les parties prenantes présentes à cette rencontre ont salué l'approche participative du projet.

Dans le cadre du SERRP, la restauration des moyens de subsistance des populations relogées au site définitif occupe une place centrale. Cette initiative offre aux personnes relogées à Diougop la possibilité de développer des projets socioéconomiques générateurs de revenus qui améliorent considérablement leur niveau de vie.

« La restauration des moyens de subsistance des familles relogées à Diougop initiée par le Projet SERRP se traduit par la mise en œuvre de projets socioéconomiques multi-filières et des projets d'investissement communautaires favorisant un accès aux services essentiels pour un développement économique local », a souligné Pierre Coly, Directeur de Renforcement des Capacités Institutionnelles et du Développement des Compétences. Depuis 2021, plusieurs PROSE ont été lancés en faveur des jeunes et des femmes dans des filières structurantes comme le mareyage, la transformation halieutique, la couture, la coiffure, le maraîchage et la centrale d'achat, sous la supervision de la Mission de Facilitation Sociale et du personnel de l'ADM.

Renforcement des compétences et formation professionnelle

En complément, des programmes de formation visent à renforcer les aptitudes des jeunes bénéficiaires dans divers métiers, notamment le BTP, l'électricité, le froid industriel, la pâtisserie, la couture, la coiffure, la transformation halieutique, l'agriculture et les arts décoratifs.

À travers le PROSE FAIS, 200 jeunes issus des familles sinistrées réinstallées sur le site et des familles affectées de la Langue de Barbarie ont bénéficié d'une formation technique auprès des structures partenaires (CFP, CRFP, CIPA). Ils recevront également un encadrement et un suivi d'insertion professionnelle avec la Chambre des Métiers. L'objectif est de favoriser leur intégration dans les corps de métier établis par les PROSE ou d'encourager l'auto-emploi.



Des infrastructures communautaires pour un meilleur accès aux services essentiels

En parallèle des projets socioéconomiques, le SERRP a entrepris la mise en place d'infrastructures communautaires et d'équipements collectifs pour faciliter l'accès des résidents aux services essentiels. Ces infrastructures comprennent le Marché de Diougop, la Zone d'Activités Économiques et de Développement (ZAED), les places publiques, le poste de santé, le centre socioéducatif, l'école élémentaire et le collège.

Pour les équipements collectifs en cours de réalisation, l'objectif est d'installer des mécanismes inclusifs de surveillance et d'entretien, afin que Diougop devienne un territoire auto-entretenu par ses habitants, sous l'encadrement de la Commune de Gandon, maître d'ouvrage des différents équipements.

Le Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis est une initiative de développement local urbain mise en œuvre depuis 2018 par l'Agence de Développement municipal (ADM) avec le soutien financier de la Banque mondiale et de l'État du Sénégal, pour un montant de 93,3 millions de dollars américains.

L'objectif du SERRP est de réduire la vulnérabilité aux risques côtiers des populations établies le long de la Langue de Barbarie et de renforcer la planification de la résilience urbaine et côtière à Saint-Louis.

Il intervient ainsi dans l'optimisation de la planification urbaine pour une résilience accentuée des communautés impactées, la mise en place d'infrastructures d'accueil (logements) pour 15000 personnes sinistrées et affectées par le Projet (PAP) par le phénomène érosif et enfin le soutien aux initiatives socioéconomiques favorisant la restauration des moyens de subsistance des familles relogées. Ce projet multisectoriel et multiniveau initie une approche globale d'intervention dans l'agglomération de Saint-Louis du Sénégal, comme en attestent ses différentes composantes complémentaires et inter-reliées.



SERRP : l'ADM réfléchit sur un plan de pérennisation des réalisations

L'Agence de Développement municipal (ADM) a organisé une session de formation dédiée à la pérennisation des réalisations du Projet de Relèvement d'urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP). Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du gouvernement du Sénégal, avec le concours de la Banque mondiale, pour garantir la durabilité des investissements réalisés dans le cadre du projet, lancé en 2018. Pendant quatre jours, les participants issus des collectivités territoriales, des structures déconcentrées et des communautés bénéficiaires ont été formés sur la gestion post-projet du cadre de vie et des infrastructures. L'objectif : leur fournir les connaissances, compétences et outils nécessaires pour assurer la pérennité des acquis après la clôture officielle du SERRP. "Il s'agit d'identifier les défis liés à la gestion efficace des infrastructures, d'analyser les risques de détérioration, et de mettre en place des mécanismes de gouvernance adaptés," explique Pierre Coly, Directeur de Renforcement des Capacités Institutionnelles et du Développement des Compétences à l'ADM. Il précise que la formation vise également à renforcer la gestion locale des infrastructures à travers la création ou le renforcement de comités locaux, ainsi que la mise en place de plans de maintenance adaptés au contexte local. Ce plan de formation, élaboré à partir d'un état des lieux et des consultations avec les parties prenantes, prévoit cinq sessions générales et cinq sessions spécifiques, destinées à différents acteurs, dans le but d'assurer une appropriation efficace des stratégies de pérennisation. Face au fort risque de précarisation des familles de la Langue de Barbarie déplacées vers le site de relogement de Diougop, avec une perte potentielle de leurs moyens de subsistance, le Projet a élaboré de manière participative un plan de restauration des moyens de subsistance (PRMS).



Le PRMS a ainsi pour objectif de permettre la continuité et le développement d'activités socioéconomiques susceptibles d'améliorer, de façon sensible, les conditions de vie des populations déplacées avec l'appui du SERRP. À partir des résultats de cette enquête, les bénéficiaires ont choisi différentes options, traduites en projets socioéconomiques (PROSE) et investissements communautaires (PIC), visant à restaurer ou renforcer leurs moyens de subsistance et améliorer leur cadre de vie. Ainsi, l'ADM positionne le renforcement des capacités et des moyens d'existence des communautés au centre de sa stratégie d'intervention.

Un investissement significatif pour la résilience côtière

Le SERRP, qui représente un investissement initial de 35 millions de dollars US (environ 18,6 milliards de FCFA), a bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions de dollars US de la Banque mondiale (BM). Ce second volet vise à combler les gaps financiers et à renforcer certaines composantes du projet, afin d'en maximiser les résultats. L'objectif principal du projet est de réduire la vulnérabilité des populations vivant sur la Langue de Barbarie face aux risques côtiers, tout en renforçant la planification de la résilience urbaine et côtière de l'agglomération de Saint-Louis. D'ici à la fin de sa mise en œuvre, le SERRP devrait améliorer les conditions de vie d'environ 15000 habitants, notamment par leur déplacement et leur réinstallation dans des sites aménagés avec des logements adaptés. Cette démarche s'inscrit dans la volonté du gouvernement sénégalais de bâtir une gestion durable des infrastructures et de renforcer la résilience face aux enjeux climatiques et côtiers, pour un développement plus équilibré et résilient de la région.

APRES LE PLAN DIRECTEUR D'URBANISME, LES PLANS INTERCOMMUNAUX D'URBANISME VALIDES

L'Agence de Développement municipal (ADM) a organisé ce mardi, à Saint-Louis, un atelier d'examen du rapport de diagnostic de l'étude des trois (03) plans intercommunaux d'urbanisme (PCUI) du département de Saint-Louis, en groupe technique opérationnel (GTO), sous la présidence de Mme Aminata Wane, Directrice de la planification urbaine et de la réglementation, de la Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture.

Saint-Louis mise sur l'intercommunalité avec le rapport diagnostic de l'étude des 3 PCUI présenté en groupe technique opérationnel (GTO). Le Ministère de l'urbanisme, des collectivités territoriales et de l'aménagement des territoires, à l'image de la stratégie nationale de Développement, s'appuie sur une bonne planification urbaine pour une structuration et un renforcement de la résilience urbaine.

Ces trois (03) plans intercommunaux d'urbanisme (PCUI) sont la suite logique du plan directeur d'urbanisme (PDU). Ils ont objet de mieux préciser les préconisations du plan stratégique. Ils permettront à terme une planification urbaine du département de Saint-Louis, afin de préserver le cadre de vie dans une optique de ville durable.

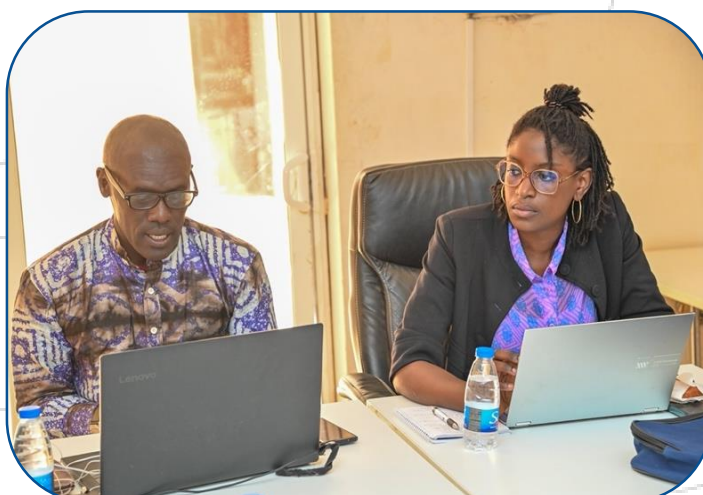
Financée dans le cadre du projet de Relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP), cette étude cible les communes de Saint Louis, Gandon et Ndiébène Gandiol.



Elle est intégrée dans la composante 3 intitulée : Renforcement de la planification de la résilience urbaine et côtière, qui répond aux besoins, à long terme, pour Saint-Louis, de devenir une ville côtière plus résiliente.

Saint-Louis est sans conteste la ville la plus exposée aux vulnérabilités liées aux variations et au changement climatique. Pendant la dernière décennie, les phénomènes liés au changement climatique ont davantage affecté la qualité de vie en milieu urbain notamment avec la multiplication des inondations et l'accentuation de l'érosion côtière et fluviale dans beaucoup de villes.

La ville historique (inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2000) est exposée à de multiples aléas naturels aggravés par l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues, des inondations et des coups de vent.



L'ADM mobilise Saint-Louis autour de sa résilience climatique

Le Conseil Départemental de Saint-Louis a accueilli, le mardi 24 juin 2025, un atelier institutionnel et communautaire consacré à la diffusion du Plan de Résilience Climatique (PRC). Cette initiative structurante, organisée par l'Agence de Développement municipal (ADM), sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires (MUCTAT), s'inscrit dans le cadre du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), bénéficiant du financement du Gouvernement du Sénégal et de l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Saint-Louis renforce ainsi sa préparation face aux défis climatiques avec la présentation d'un plan de résilience ambitieux visant à protéger ses populations et écosystèmes vulnérables.



Une mobilisation institutionnelle d'envergure

Présidé par l'adjoint au Préfet de Saint-Louis, Monsieur Abdou Khadre Dieylani BA, cet atelier marque une étape décisive dans la dissémination des recommandations du PRC. Ce document constitue une véritable feuille de route pour anticiper, réduire et gérer les risques climatiques dans l'agglomération de Saint-Louis. L'accent est particulièrement mis sur la Langue de Barbarie, zone fortement impactée par les événements météorologiques extrêmes survenus en 2017 et 2018.



Le plan s'appuie sur des études techniques rigoureuses et adopte une approche inclusive du développement durable, réunissant l'ensemble des parties prenantes concernées par cette problématique cruciale.

Un rassemblement des forces vives du territoire

L'atelier de diffusion a mobilisé un large éventail d'acteurs territoriaux, notamment les services déconcentrés de l'État, les agences régionales et les autorités municipales.

Les communautés de Saint-Louis, Ndiébène Gandiol, Gandon, Mpal et Fass Ngom ont également pris part à ces échanges, témoignant de la dimension participative de cette démarche.





L'engagement renforcé des autorités locales, des services techniques et des acteurs communautaires vise à assurer une mise en œuvre effective et concertée des recommandations formulées dans le Plan de résilience climatique.

Les initiatives développées dans le cadre de ce plan contribuent à transformer Saint-Louis en une ville plus résiliente. Chaque projet répond à des besoins spécifiques, qu'ils soient immédiats ou de moyen terme, tout en fournissant des outils de connaissance et de planification qui favorisent des solutions intégrées et durables.

La stratégie adoptée articule deux niveaux

d'intervention complémentaires. D'une part, les interventions à court terme répondent aux situations d'urgence, permettant une réaction rapide face aux événements climatiques extrêmes. D'autre part, des mesures structurelles accompagnent les politiques publiques dans le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles du territoire.

Vers une résilience territoriale à long terme

Ce processus multisectoriel s'inscrit dans une perspective de long terme, visant à combattre les causes profondes de la vulnérabilité climatique au-delà de la simple réponse aux besoins de relèvement immédiat. L'approche adoptée reconnaît que la résilience climatique nécessite une transformation profonde des modes de gestion territoriale et des pratiques communautaires.

L'ambition portée par l'ensemble de ces actions est de permettre à l'État du Sénégal de construire un territoire et des communautés dotés d'une forte résilience climatique à l'horizon 2050. Cette vision s'appuie sur deux piliers fondamentaux : le développement de l'intercommunalité, favorisant une approche coordonnée des enjeux climatiques, et la préservation des écosystèmes, ressource essentielle pour l'adaptation aux changements climatiques.



L'ADM mise sur un consensus territorial pour la relocalisation des populations de la Langue de Barbarie

L'Agence de Développement municipal (ADM) a organisé le mercredi 25 juin 2025, à la chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Louis, un forum communautaire de sensibilisation stratégique. Cette rencontre a réuni toutes les parties prenantes concernées par le Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP), touchant la Langue de Barbarie, la commune de Saint-Louis, le site de relogement de Diougop et la commune de Gandon. Présidé par le préfet de Saint-Louis, Monsieur Abou Sow, ce forum constitue une étape cruciale dans le renforcement de la participation citoyenne. L'objectif principal vise à instaurer une communication interactive et continue avec les personnes affectées par le projet (PAP), garantissant ainsi une meilleure organisation des activités de déplacement, de relogement et de démolition.



Le recul stratégique : une solution technique d'urgence

Face aux risques croissants de submersion marine, les autorités ont adopté une approche de "recul stratégique". Cette solution technique prévoit la libération d'une bande de sécurité de 20 mètres de large entre la mer et les quartiers vulnérables de Guet Ndar, Goxu Mbacc et Ndar Toute.

Cette mesure d'urgence facilitera à terme la réalisation d'infrastructures de protection durables, destinées à sécuriser les populations installées en front de mer et à réduire significativement les dégâts causés par l'érosion côtière. Les échanges ont également porté sur les activités de démolition et de requalification de la bande des 20 mètres,

ainsi que sur la gestion du nouveau site de relogement, incluant l'élaboration d'une charte et d'un code de conduite pour assurer la cohésion sociale avec les communautés hôtes.

Le Plan d'Actions et de Réinstallation (PAR) concerne une population estimée à 15 081 personnes, réparties dans 434 concessions composées au total de 1 342 personnes. Ces statistiques illustrent l'ampleur du défi social et logistique que représente cette opération de relogement.



Une ingénierie sociale ambitieuse

L'ADM a développé une véritable ingénierie sociale autour du PAR, accompagnée d'une stratégie et d'un plan de restauration des moyens de subsistance des populations affectées. Cette approche globale prend une importance particulière alors que les projections prévoient que les établissements urbains sénégalais feront face, dans les prochaines décennies, à des défis socio-économiques et spatiaux amplifiés par le changement climatique.



Des résultats encourageants en matière de conciliation



Les efforts de concertation portent leurs fruits : le taux de conciliation des PAP atteint 97%, soit 689 PAP conciliées sur les 712 identifiées. Concernant les concessions, 411 sur 434 sont déjà conciliées, représentant un taux de 95%. Toutefois, 23 PAP, dont 22 concernant des concessions, restent à concilier. Parmi elles, 13 cas de refus catégoriques persistent malgré les multiples concertations menées par l'équipe de mise en œuvre du PAR, incluant la facilitation sociale, le Cadre de gestion environnementale et sociale et les membres du Comité ad hoc.

Vers une participation citoyenne renforcée

Cette première étape du forum a démontré sa pertinence en offrant une plateforme d'échange authentique sur des enjeux cruciaux pour la communauté saint-louisienne. La participation citoyenne se révèle être un pilier fondamental de ce projet d'envergure.

Les travaux se poursuivront le jeudi 26 juin 2025 sur le site de relogement définitif de Diougop, dans la commune de Gandon, marquant une nouvelle étape dans ce processus de relocalisation historique.



L'ADM consolide l'engagement des communautés autour du projet SERRP

Les deux jours du forum d'information sur le projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP) se sont achevés le jeudi 26 Juin 2025 à Diougop, dans la commune de Gandon, sous la présidence de l'adjoint au Préfet de Saint-Louis, Monsieur Abdou Khadre Dieylani BA.

Organisées sous la conduite de l'Agence de Développement municipal (ADM), ces rencontres témoignent d'une volonté forte d'aboutir à des résultats fédérateurs. La participation active des populations déplacées et de la communauté hôte illustre l'engagement collectif porté à la réussite de ce projet d'envergure. Durant ces deux journées, les communautés à la base ont pu échanger avec une équipe dynamique composée de représentants de l'ADM, du MSA, de l'Agence régionale de Développement et des institutionnels des communes de Saint-Louis et Gandon. Ces interactions ont permis de mieux appréhender les différentes phases du projet ainsi que ses perspectives d'avenir.

Cette activité de sensibilisation a favorisé l'interaction, le partage d'expériences et le renforcement des liens entre les différents acteurs. La richesse du contenu des échanges reflète une démarche participative et inclusive qui privilégie la recherche de consensus forts.



Des objectifs ambitieux pour la résilience côtière

L'Objectif de Développement du SERRP (ODP) est de réduire la vulnérabilité aux risques côtiers des populations établies sur la Langue de Barbarie et de renforcer la planification de la résilience urbaine et côtière de la ville de Saint-Louis.

Le projet vise à améliorer les conditions de vie de 1 342 ménages répartis en 434 concessions, soit au total 15 081 personnes. Parmi ces bénéficiaires, 3 273 personnes ont déjà perdu leurs maisons, tandis que 11 808 autres (1 027 ménages) sont encore installées sur la bande des 20 mètres et considérées comme très exposées à l'érosion côtière.



Un programme de réinstallation et de développement



Face aux populations, Pierre COLY, le directeur du renforcement des capacités institutionnelles et du développement des compétences de l'ADM a informé que le SERRP prévoit la « réalisation d'environ 436 logements et entend restaurer les moyens de subsistance des populations déplacées à travers leur réinstallation sur un site aménagé et dans des logements appropriés ».

Par ailleurs, ajoute-t-il, le projet envisage de renforcer la planification de la résilience urbaine et côtière à travers plusieurs axes stratégiques :

- La requalification de la bande des 20 mètres qui sera libérée;
- La réalisation d'études techniques et de documents

de planification pour la gestion des risques urbains et côtiers;

- Le renforcement des capacités des différents acteurs impliqués.

Selon Abdou Khadre Dieylani BA, Adjoint au Préfet de Saint-Louis, « cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de développement durable et de protection des populations vulnérables face aux changements climatiques et à l'érosion côtière qui menacent la région de Saint-Louis ».





@admsenegal



@adm_senegal



ADM SENEAL



@admsenegal



adm.sn

ADM, PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DES TERRITOIRES



+221 33 849 27 10



contact@adm.gouv.sn



5, AV. Carde, Immeuble Carde Rénovation – 3^{ème} étage DAKAR - SÉNÉGAL